Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture

Herausgeber: Société romande d'apiculture

Band: 99 (2002)

Heft: 4

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Société romande d'apiculture

Communication du comité SAR

Les sociétés, les fédérations qui ont l'intention d'organiser des expositions, de participer à des comptoirs et qui désirent obtenir des subventions du compte publicité, ont l'obligation de suivre le règlement émis à cet effet et que nous vous rappelons ci-dessous. Nous vous remercions de votre compréhension.

Pour le comité SAR: W. Schneeberger

Utilisation du compte publicité en rapport avec le règlement de mars 1995

Un principe important et qui est toujours d'actualité : chaque apiculteur est responsable de l'écoulement de ses produits.

Expérience vécue : la publicité de proximité demeure valable et efficace et

relativement peu onéreuse.

Dans le but de favoriser cette façon de faire et d'aider quelque peu les sections ou fédérations dans leur projet, le comité central SAR, par le biais du compte de la publicité, propose une petite aide financière pour l'infrastructure, dans le cadre strict du règlement.

Conditions

- 1. Dégustation ou vente uniquement du miel contrôlé avec label SAR.
- 2. L'action doit se dérouler dans le cadre d'une section ou d'une fédération.
- 3. La demande doit être faite avant les manifestations avec programmes et plans financiers à adresser au responsable de la vulgarisation SAR. Si plusieurs manifestations sont prévues dans l'année, présentez une demande groupée.
- 4. Obligation d'annoncer le programme dans le journal de la SAR.
- 5. Sur la base de ces documents réunis, le C.C. se déterminera sur l'aide accordée.

Le versement de la participation du fond de la publicité se fera au vu des factures acquittées, directement par l'administrateur SAR.

Pour solliciter une contribution de la vulgarisation, veuillez vous référer au règlement de la vulgarisation.



QUALITÉ ET PRIX

Magazi € Magazi € 1.0 Magazi € 1.0 E Magazi € 1.0			
CIRE PURE ET SOUPLE			
 Cire gaufrée très belle qualité, essayez! 	par 5 kg	Fr.	12.50
	par 15 kg	Fr.	11.50
	par 25 kg	Fr.	10.50
	par 55 kg	Fr.	9.70
 Gaufrage (échange contre cire brute fondue) 		Fr.	5.20
	par 10 kg	Fr.	4.40
	par 20 kg	Fr.	3.60
	par 50 kg	Fr.	2.90
 Gaufrage de votre propre cire possible à partir de 100 kg. 			
 Chaudière à cire en inox 110 l, à gaz 			495.–
- Idem, 80 I, électrique		Fr.	550
RUCHES ASSEMBLÉES À TENONS EN ÉPICÉA DU PAYS			
Réduction selon quantité			
 Ruche Dadant 12 c., toit chalet tôlé, avec hausse et cadres, fond varroa, montée (par 1) 		Fr.	236
- Idem, par 5		Fr.	212.40
 Ruche Dadant 12 c., toit chalet, avec hausse et cadres, non montée (commande de 10 au minimum) 		Fr.	138
- Ruche Dadant 10 c., pastorale, toit plat (par 1)		Fr.	129
- Idem 12 c.,		Fr.	148
- Ruche Dadant 10 c., pastorale, toit plat, non montée			
(commande de 10 au minimum)	Horr mornec	Er	95 -
(commande de 10 au minimum)		Fr.	95
(commande de 10 au minimum)		Fr.	
(commande de 10 au minimum)	à 4 compartiments	Fr.	106
 (commande de 10 au minimum) Idem 12 c., Ruche d'élevage Dadant type frêne idem, a 4 planches de vols dans les 4 directions Ruche Burki pastorale, 14 cadres, sans de la commanda del commanda de la commanda de la commanda del commanda de la comm	à 4 compartiments , 4 x 5 cadrons cadres,	Fr. Fr.	106
 (commande de 10 au minimum) Idem 12 c., Ruche d'élevage Dadant type frêne idem, 4 planches de vols dans les 4 directions Ruche Burki pastorale, 14 cadres, sans 6 1 hausse (sur commande) 	à 4 compartiments , 4 x 5 cadrons cadres,	Fr. Fr. Fr.	106 179
 (commande de 10 au minimum) Idem 12 c., Ruche d'élevage Dadant type frêne idem, a 4 planches de vols dans les 4 directions Ruche Burki pastorale, 14 cadres, sans de la commanda del commanda de la commanda de la commanda del commanda de la comm	à 4 compartiments, 4 x 5 cadrons cadres, nimum)	Fr. Fr. Fr. Fr. ur	106 179 156 108
 (commande de 10 au minimum)	à 4 compartiments, 4 x 5 cadrons cadres, nimum)	Fr. Fr. Fr. ur dres,	106 179 156 108
 (commande de 10 au minimum)	à 4 compartiments, 4 x 5 cadrons cadres, nimum)	Fr. Fr. Fr. ur dres, 9	106 179 156 108
 (commande de 10 au minimum)	à 4 compartiments, 4 x 5 cadrons cadres, nimum)	Fr. Fr. Fr. dres, (6-38)	106 179 156 108



Fax (0033) 450 70 21 19

Prix en francs suisses détaxés. Détaxe à partir de Fr.s. 280.-.

Dépôt et matériel disponible sur demande chez M. Jacques Castella, 1668 Neirivue (FR), tél. 026 928 1965.